



# Le braconnage des éléphants en Afrique Centrale

Programme Cameroun de l'UICN  
(Organisateur)

Ministère des Forêts et de la  
Faune du Cameroun (Parrain)

TRAFFIC (Modérateur)

## Contexte

Les écosystèmes des pays membres de la COMIFAC renferment une biodiversité exceptionnelle qui constitue un potentiel inestimable pour le développement socio-économique de l'Afrique Centrale. Plus de 120 millions de personnes dépendent de cette diversité biologique. En effet, les forêts du Bassin du Congo, estimées à 200 millions d'hectares et considérées comme le second plus grand massif de forêts tropicales après le massif Amazonien (Mayaux *et al.* 1998), possèdent des milliers d'espèces, y compris des espèces animales rares ou menacées d'extinction dont les grands singes et les éléphants de forêts et de savane.

**Parmi les principales menaces qui pèsent sur la biodiversité dans les aires protégées du bassin forestier du Congo, figure le braconnage et l'exploitation illégale des ressources forestières.**

Conscientes de ces menaces, les plus hautes autorités des différents États de la sous-région se sont engagées dans la voie de la gestion concertée et durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale depuis le Sommet des Chefs de d'Etats de Yaoundé en 1999. Malgré tous les outils suscités, les espaces protégés subissent aujourd'hui des pressions et des menaces sur les ressources fauniques et la biodiversité en général, dues principalement à la pauvreté ambiante et à l'insuffisance des capacités techniques et matérielles des services en charge de la conservation. Finalement très peu d'aires protégées dans cette

zone sont aujourd'hui outillées pour répondre de manière effective aux besoins de conservation. Mais les événements récents à Bouba Ndjida montrent que des mesures plus énergiques et inclusives sont nécessaires pour assurer la protection effective et la valorisation durable de la faune sauvage de l'Afrique Centrale.

## Objectifs de la session

- Sensibiliser les acteurs de la conservation sur le potentiel en espèces d'éléphants et les menaces qui pèsent sur cette espèce, notamment au travers du braconnage transfrontalier (le cas de la zone entre le Sud du Soudan et le Nord du Nigéria comme exemple)
- Mobiliser les efforts de la communauté internationale et des pays concernés pour des initiatives régionales en faveur de la conservation de cette espèce



## AGENDA

- 11H00 – 11H05 : Mot introductif du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun par S.E. NGOLE NGWESE Philip
- 11h05 – 11h15 : Exposé sur le braconnage des éléphants en Afrique Centrale par Rémi JIAGHO, UICN Cameroun
- 11h15 – 11h25 : Interventions des spécialistes :
- Lee White, Directeur de l'ANPN – Gabon
  - Représentant du Groupe des Spécialistes des Eléphants
- 11h25 – 11h50 : Échanges et discussions
- 11h50 – 11h55 : Conclusion
- 11h55 – 12h00 : Mot de fin du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun

### Le Programme Cameroun de l'UICN

vous convie à cette session.

- DATE : **Sunday 09 September 11H00-12H00**
- LIEU : **Pavillon Espèce**

